

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

Compte rendu de la rencontre
du comité de suivi n° 6
Drummondville - Pierre-de-Saurel



13 décembre 2022

Table des matières

Table des matières.....	1
Informations générales	2
1. Présentation des participants	3
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	3
3. Mot de bienvenue.....	4
4. Présentation des activités sur les puits couverts par le territoire	5
5. Varia, questions et suggestions	7
6. Fin de la rencontre	7

Informations générales

Date : 13 décembre 2022	Durée : 9h02 à 9h26
Endroit : Réunion virtuelle (Microsoft Teams)	
Personnes présentes Membre • M^{me} Kathleen Beauchesne, directrice générale – Centre d'aide aux entreprises (CAE) de Drummond • M^{me} Andrélyne Dufour, coordonnatrice à l'aménagement du territoire – MRC de Pierre-De Saurel • M. Vincent Grandmont, conseiller municipal – municipalité de village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Questerre ▪ M. David Boudeweel-Lefebvre (animateur) ▪ M. Michael Binnion, président et chef de la direction ▪ M. Ken Phillips, responsable de la surveillance ▪ M. Rick Tityk, vice-président - Terre Association de l'énergie du Québec (AEQ) ▪ M. Éric Tétrault, président-directeur général Pilote groupe-conseil ▪ M. Matthew Conway Absents ▪ M. David Bernard, directeur du bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ▪ M. Jean-François Dauphinais, directeur du Service de la gestion du territoire – MRC de Pierre-De Saurel ▪ M. François Thomas, directeur, Aménagement du territoire et développement régional - Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie	
Ordre du jour 1. Présentation des participants 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Mot de bienvenue 4. Présentation annuelle 5. Varia, questions et suggestions 6. Fin de la rencontre	

Compte rendu de la rencontre - Sommaire des discussions

1. Présentation des participants

M. Boudeweel- Lefebvre souhaite la bienvenue aux personnes présentes et précise que la rencontre a pour objet de permettre à Questerre de remplir, voire de dépasser les obligations légales qui lui incombent, notamment en échangeant avec les membres afin de répondre à leurs interrogations ou leurs préoccupations ainsi qu'à leurs besoins en information. Bref, Questerre souhaite prendre le pouls du terrain. Il mentionne que les représentants de l'entreprise sont M. Michael Binnion, président et chef de la direction, M. Rick Tityk, vice-président – Terre dont les responsabilités portent sur les terrains, les licences, les permis et les demandes d'autorisation ainsi que M. Ken Phillips, responsable de la surveillance, des inspections et de l'entretien.

Après avoir souligné également la présence de M. Matthew Conway de la firme Pilote groupe-conseil, il invite le président-directeur général de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ), M. Éric Tétreault, à prendre brièvement la parole.

M. Tétreault rappelle que l'AEQ représente des entreprises, des investisseurs étrangers (par exemple des Américains, des Norvégiens) et des sous-traitants qui souhaitent développer des projets d'énergie de toutes sortes au Québec. Questerre est membre de l'AEQ et M. Tétreault réitère sa disponibilité pour rencontrer des personnes sur le terrain dans le but de conclure des partenariats éventuels et pour échanger avec des gens et des organisations qui veulent en savoir davantage sur des projets susceptibles de se réaliser au Québec, y compris les avantages d'y participer pour les municipalités, des organismes et des partenaires.

Par la suite, M. Boudeweel- Lefebvre invite les participants à se présenter tour à tour. Sont présents M^{me} Kathleen Beauchesne, directrice générale du Centre d'aide aux entreprises (CAE) de Drummond, M^{me} Andrélyne Dufour, coordonnatrice à l'aménagement du territoire à la MRC de Pierre-De Saurel et M. Vincent Grandmont, conseiller municipal de la municipalité de village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Boudeweel-Lefebvre présente l'ordre du jour de la rencontre.

1. Présentation des participants
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation annuelle
 - Rappel – Présentation de Questerre
 - Règlements du Québec et modification à la *Loi sur les hydrocarbures*
 - Rappel – Territoire couvert par le comité
 - Entretien et surveillance
 - Mesures de sécurité
 - Historique des travaux réalisés
 - Activités du comité
 - Contact
4. Varia, questions et suggestions
5. Fin de la rencontre

M^{me} Kathleen Beauchesne en propose l'adoption, secondée par M^{me} Andrélyne Dufour. L'ordre du jour est adopté.

M. Boudeweel-Lefebvre cède la parole à M. Michael Binnion, président de Questerre.

3. Mot de bienvenue

Questerre travaille au Québec depuis longtemps. Elle a entrepris un virage afin de devenir une entreprise de technologies propres et met l'accent sur l'innovation pour que le Québec devienne un leader en la matière. Elle prône l'utilisation de ces technologies pour améliorer la production et la consommation de gaz naturel.

Les dirigeants de Questerre sont les meilleurs experts au monde en ce qui concerne la géologie du Québec et donc pour réaliser des projets pilotes relatifs à des technologies comme le captage du carbone, au gaz propre et à l'hydrogène.

Aujourd'hui, l'entreprise présente une mise à jour de ce qu'elle fait au Québec, en particulier ses actions dans le secteur au cours de l'année et le maintien de ses licences.

M. Binnion a longtemps toujours cru que le plus difficile était de trouver des ressources naturelles et, par la suite, de convaincre les gens. Aujourd'hui, il est d'avis que le plus difficile est de finaliser les projets.

Pour Questerre, 2023 comporte un nouveau défi, soit d'utiliser sa capacité au bénéfice de l'environnement, de l'économie et des gens du Québec. C'est pour cette raison que beaucoup de travail est fait localement et avec les Premières Nations afin d'atteindre l'acceptabilité sociale au Québec. Les efforts continus de l'entreprise à cet égard portent des fruits et M. Binnion est convaincu que l'approche de Questerre est bonne pour le Québec.

Il croit que ce serait une erreur pour le Québec de tourner le dos aux technologies d'avenir qui seront bientôt utilisées ailleurs. À ses yeux, nous avons une chance de faire notre marque et il faut la saisir.

Les projets de Questerre au Québec ne sont pas terminés et l'entreprise s'emploie toujours à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les plans de la production et de la consommation. Le principe « zéro émission nette » est un objectif atteignable et le Québec doit en profiter. C'est pour cette raison que Questerre entend continuer à travailler en collaboration avec les communautés.

M. Binnion rappelle aux membres du comité de suivi qu'ils doivent examiner le travail de l'entreprise et l'évaluer. Il veut continuer à travailler avec eux dans un bon esprit et dans la transparence la plus complète. Son message est le suivant : « Soyons ensemble des leaders pour le Québec ».

Tout en les remerciant pour le temps appréciable qu'ils consacrent bénévolement, il leur souhaite ses meilleurs vœux saisonniers.

4. Présentation des activités sur les puits couverts par le territoire

M. Boudeweel-Lefebvre remercie M. Binnion et aborde les éléments de contenu de la rencontre.

Rappel – Présentation de Questerre

▪ Description de l'entreprise

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui cherche à développer des projets carboneutres.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

▪ Mission

Grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable, Questerre souhaite soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel.

▪ Vision

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.

Règlements du Québec et modifications à la Loi sur les hydrocarbures

- Cadre légal dans lequel s'inscrivent les comités de suivi.
- Objectif → Favoriser l'implication de la communauté locale dans l'ensemble du projet d'exploration.

Rappel - Territoire couvert par le comité

Territoire couvert par le comité

- Comité Drummond – Pierre De Saurel → Licences d'exploration 2005PG795 (207,88 km²), 2005PG796 (223,90 km²), 2008PG972 (232,15 km²) et 2008PG976 (234,87 km²).
- Questerre est l'opérateur désigné sur ces licences (c.-à-d. la seule compagnie pouvant entreprendre des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré un (1) puits sur la licence 2008PG972 à Saint-David.

Entretien et surveillance

- Surveillance hebdomadaire du puits sans qu'aucun problème n'ait été signalé.
- Au printemps, contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes sur le terrain où se trouve le puits; aucun produit chimique n'est utilisé.
- Questerre travaille au renouvellement des autorisations de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) relatives aux puits.

Mesures de sécurité

- Inspections hebdomadaires du site et du puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton.
- Vanne de la tête du puits enchaînée et cadenassée.

Historique des travaux réalisés sur la licence 2008PG972

- 2008 → Aménagement d'un site de forage sur le territoire (superficie initiale de 20 000 m²; matelas de chêne déposés sur le sol de l'aire de travail).
- 2008 → Forage du puits A259 (puits vertical).
- 2009 → Complétion et évaluation.
- 2009 → Remise en état de 99,5 % de la superficie initiale du site.
- 2019 → Élimination de la pression détectée à la tête du puits A259 dans le cadre du programme d'inspection.
- 2020 → Suspension et fermeture temporaire du puits jusqu'à nouvel ordre.

Activités du comité

- Comité mis en place par Questerre en 2019.
- Production de comptes rendus des réunions et de rapports annuels en 2019, 2020 et 2021.
- Ensemble de la documentation en lien avec les activités du comité disponible pour consultation dans la section publique du site web dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>.
- Publication de tous les autres documents d'intérêt public (annonces, avis de travaux, etc.) sur le site web dédié.
- Documents officiels sur les licences disponibles dans la section privée du site web réservé aux membres du comité.

Contact

En plus d'organiser la rencontre et de recueillir les informations, Pilote groupe-conseil fait le lien entre le comité et la direction de l'entreprise.

MOT DE LA FIN

Avant de passer aux questions, M. Boudeweel-Lefebvre invite M. Tétrault à prononcer le mot de la fin.

Il évoque un aspect assez peu connu des projets de gaz naturel au Québec, soit les retombées économiques énormes que les municipalités peuvent en tirer sur un horizon de plusieurs années.

Actuellement, l'approche de Questerre est de tester sa technologie dans le cadre de projets pilotes visant à démontrer qu'il est possible de produire du gaz naturel au Québec, sans émission ou presque, ce qui constituerait une première mondiale. L'entreprise est disposée à le faire au Québec parce qu'on trouve ici du gaz naturel en abondance et de meilleure qualité que celui qu'on est obligé d'importer et parce que le coût de l'électricité est moindre, ce qui fait en sorte qu'un projet pilote est plus abordable à réaliser. Ces projets-là, Questerre a bon espoir de les entreprendre bientôt dans des communautés où ils atteindront l'acceptabilité sociale et qui auront signifié leur intérêt à en avoir un.

L'approche de Questerre n'est donc pas de viser une production de masse de gaz naturel ou de quoi que ce soit d'autre. La seule étape envisagée à ce stade-ci est de pouvoir réaliser un projet pilote au terme duquel on dirait qu'il est effectivement possible de produire du gaz naturel zéro émission ici, chez nous.

À partir du moment où cette possibilité deviendrait réalité, vous pouvez imaginer toutes les possibilités qu'on aurait devant nous, car nous sommes encore obligés d'importer notre gaz naturel de Pennsylvanie ou de l'Ouest canadien, un gaz beaucoup plus cher et qui n'est pas propre, ce qui signifie malheureusement beaucoup d'émissions de GES pour la planète. Or, il y aurait sûrement moyen de produire chez nous un gaz propre.

Il y a beaucoup d'intérêt au Québec pour un projet pilote et M. Tétrault invite les membres présents à prendre contact avec lui pour en connaître davantage. Il entend prendre contact avec eux après la réunion pour leur laisser ses coordonnées et un aide-mémoire d'une page pour qu'ils puissent savoir de quoi il en retourne. Il est disposé à se déplacer partout au Québec pour rencontrer des gens et des organisations et en discuter.

5. Varia, questions et suggestions

Pas de question ni de commentaire de la part des membres présents.

6. Fin de la rencontre

M. Boudeweel-Lefebvre remercie les membres de leur implication dans le comité et de leur participation.

La rencontre prend fin.